

REF. 10-G - ATELIER "Méthodes"

INSCRIVEZ-VOUS ICI

> Date & Lieu

Judi 10 octobre 2019
de 14 h à 16 h, à **Lyon**
L'Embarcadère, quai de Saône
REF. 10-G

> Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens...

> Prérequis

Professionnels en activité.

> Intervenant

Jacques CHARLIN, Notaire honoraire, ancien professeur associé à l'université de Lyon III.

> Suivi pédagogique

Journée de perfectionnement sans évaluation.

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation de suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation.

> Autres références (liens)

08h30	10-A	10-B	10-C
10h45	10-D	10-E	10-F
14H00	10-G	10-H	10-I
16H15	10-J	10-K	10-L
08H30	11-A	11-B	11-C
10h45	11-D	11-E	11-F
14H00	11-G	11-H	11-I
16H15	11-J	11-K	11-L

> Contexte

Quelles sont les incidences du régime patrimonial applicable aux couples en matière d'évaluation ? Pendant le mariage et à la dissolution du mariage (par décès, séparation ou divorce). Mutation de la structure familiale, allongement de l'espérance de vie, augmentation du nombre de divorces : comment organiser les stratégies familiales ?

> Objectif(s)

Connaître les règles du droit patrimonial de la famille utiles à l'évaluation des biens.

> Plan d'intervention

- Les spécificités familiales (aspect passionnel, psychologique, conséquences juridiques. L'impact du temps long. Des règles spécifiques à la famille. Des notions de droit particulières dont la mise en œuvre nécessite une évaluation des biens) ;
- Les donateurs d'ordre en matière d'évaluation selon la voie amiable ou la voie contentieuse ;
- La définition de la mission de l'expert ;
- Les rappels théoriques et des exemples pratiques en insistant sur certaines difficultés, et sur la diversité des cas.

Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges avec l'intervenant à la fin de l'atelier.

> Renseignements

EN CLIQUANT ICI

Votre interlocutrice : Alexandra - 04 72 49 79 11 - alexandra@groupe-edilaix.com
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01 pour les formations courtes
Habilitations CSN & CNB, nous consulter.
Conditions générales de ventes accessibles sur www.mei.fr